Enabel

Résumé exécutif

Final Evaluation of the Beekeeping Value Chain Support (BEVAC)

TAN180351T

Tanzania

Consortium Particip et Technopolis

Mai 2026

Agence belge de développement

enabel.be

1. Présentation de l'évaluation

L'évaluation finale du programme d'appui à la chaîne de valeur apicole (BEVAC) a été commanditée afin d'évaluer la performance de l'intervention mise en œuvre en Tanzanie entre 2021 et 2026. Le programme a été financé par l'Union européenne et mis en œuvre par Enabel, en partenariat avec le Centre du commerce international, avec un budget total de 9,9 M€.

L'objectif global de BEVAC était de contribuer à une croissance économique inclusive et à la réduction de la pauvreté en renforçant la compétitivité d'une chaîne de valeur apicole inclusive et durable sur le plan environnemental. L'intervention a été menée dans sept régions de Tanzanie (Tabora, Kigoma, Katavi, Singida, Shinyanga, Pemba Nord et Pemba Sud) et a ciblé tous les niveaux de la chaîne de valeur, de la production et des services de vulgarisation à la transformation, la certification, l'accès au marché et la gouvernance du secteur.

L'évaluation poursuivait un double objectif de redevabilité et d'apprentissage. Elle visait à :

- évaluer la performance du programme au regard des critères d'évaluation du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques ;
- analyser la contribution du programme à la transformation du secteur ;
- tirer des enseignements et formuler des recommandations pour de futures interventions dans le secteur apicole et, plus largement, dans les programmes d'appui aux filières.

L'évaluation a couvert toutes les composantes du programme, notamment i) l'appui institutionnel et aux politiques publiques ; ii) l'amélioration de la production et de la productivité ; iii) l'accès aux marchés et la promotion du commerce ; iv) la durabilité environnementale et la conservation ; v) l'inclusion des femmes et des jeunes ; et, vi) la digitalisation et les systèmes de suivi.

Les principaux utilisateurs de l'évaluation sont la Délégation de l'Union européenne, Enabel, le Gouvernement de la Tanzanie – notamment le ministère des Ressources naturelles et du Tourisme et le ministère de l'Industrie et du Commerce – ainsi que les partenaires au développement, les acteurs du secteur privé, les institutions de recherche et les organisations sectorielles.

L'évaluation a adopté une approche mixte combinant des analyses qualitatives et quantitatives. La méthodologie s'est appuyée sur :

- une revue documentaire approfondie ;
- des entretiens semi-structurés avec des parties prenantes institutionnelles, des partenaires de mise en œuvre, des acteurs du secteur privé et des institutions financières ;
- des discussions de groupe avec des apiculteurs, des coopératives, des groupes de femmes et de jeunes ;
- des observations de terrain dans certaines zones d'intervention sélectionnées ;
- des entretiens à distance pour les zones n'ayant pas fait l'objet de visites physiques, notamment l'île de Pemba.

L'évaluation a adopté une approche d'analyse de contribution avec triangulation systématique des données afin d'apprécier la contribution du programme aux changements observés. Une attention particulière a été accordée aux critères d'efficacité, d'impact et de durabilité.

2. Constats et conclusions

2.1. Appréciation globale

L'évaluation conclut que BEVAC a apporté une contribution substantielle à la transformation de la chaîne de valeur apicole en Tanzanie. Le programme a réussi à combiner l'appui aux politiques publiques, le renforcement institutionnel, la modernisation technique, la conservation environnementale et l'intégration aux marchés dans le cadre d'une approche cohérente de chaîne de valeur. Malgré d'importants retards de mise en œuvre initiaux, les changements dans la gestion

introduits après la revue à mi-parcours ont permis un redressement marqué de la performance de l'intervention, lui permettant de poser des bases solides pour le développement d'un secteur apicole plus commercial, plus inclusif et durable sur le plan environnemental en Tanzanie.

Cohérence	A	Très forte cohérence interne et externe grâce à une approche holistique de la filière et à de fortes complémentarités avec les systèmes nationaux, les programmes des bailleurs de fonds et les acteurs du secteur privé.
Pertinence	B	Fort alignement sur les priorités nationales et les besoins du secteur, en réponse aux principales contraintes de la filière liées à la productivité, à l'accès aux marchés, à la durabilité environnementale et à l'inclusion, bien que certaines technologies, approches de ciblage et orientations de marché n'aient pas été pleinement adaptées aux contextes de certains bénéficiaires.
Efficience	B	Nette amélioration après la revue à mi-parcours grâce à une gestion adaptative, une coordination renforcée et une mise en œuvre décentralisée, malgré les retards initiaux et la persistance de contraintes structurelles.
Efficacité	A	Atteinte de la plupart des produits et résultats prévus, en renforçant considérablement les systèmes de production, les capacités institutionnelles, l'accès aux marchés et la conservation de l'environnement.
Durabilité	B	Perspectives globalement positives dues à un fort ancrage institutionnel, l'engagement du secteur privé et la prise en compte de l'environnement, bien que d'importants risques financiers et de gouvernance subsistent.
Impact	A	BEVAC a généré des impacts économiques, environnementaux, institutionnels et sociaux substantiels, contribuant à la transition vers un secteur apicole plus commercial, résilient et durable.

2.2. Résumé des constats par question d'évaluation

BEVAC a généré des impacts économiques, environnementaux et institutionnels significatifs et a contribué à la transformation structurelle du secteur apicole. Le programme a amélioré les moyens de subsistance, stimulé l'investissement privé, renforcé les incitations à la conservation et amélioré le positionnement de la Tanzanie sur les marchés régionaux et internationaux du miel. Bien que de nombreux effets de niveau supérieur soient encore en cours de consolidation, l'intervention a clairement joué un rôle catalyseur dans la promotion d'une chaîne de valeur plus commerciale, inclusive et durable.

2.2.1. QE1 – Pertinence par rapport aux politiques et aux priorités sectorielles

BEVAC est resté fortement aligné sur les politiques et les priorités du Gouvernement, en particulier celles du ministère des Ressources naturelles et du Tourisme et du ministère de l'Industrie et du Commerce. Le programme a directement soutenu les objectifs nationaux liés à la génération de revenus ruraux, à l'industrialisation, à la conservation environnementale, à la promotion des exportations et à la résilience climatique. Sa pertinence a été renforcée par l'engagement continu du gouvernement en faveur du secteur apicole, notamment à travers des initiatives telles que « Déposez la hache, prenez la ruche » et l'émergence d'opportunités commerciales internationales pour les produits apicoles tanzaniens.

2.2.2. QE2 – Pertinence par rapport aux besoins des ménages ciblés

L'intervention répond aux besoins des apiculteurs et des ménages ruraux en matière de résilience, d'autonomisation économique et de durabilité environnementale. L'amélioration des pratiques apicoles, la diversification des revenus et le renforcement de l'accès aux marchés ont contribué à

accroître la résilience et les revenus des ménages. Le programme a également favorisé la participation des femmes et des jeunes grâce à des technologies adaptées et à un appui à l'entrepreneuriat. Toutefois, le coût des technologies améliorées et l'accès inégal aux services continuent de limiter la pleine inclusivité de l'intervention.

2.2.3. QE3 – Cohérence et complémentarités

BEVAC a généré de fortes synergies avec les initiatives nationales, les programmes des bailleurs et les actions du secteur privé. Son approche intégrée de la chaîne de valeur a créé des complémentarités entre la production, la transformation, la certification et l'accès aux marchés. Le programme s'est efficacement appuyé sur les interventions antérieures d'Enabel et s'est bien coordonné avec les initiatives de l'Union européenne et d'autres partenaires au développement. Certaines tensions ont néanmoins persisté entre les politiques de conservation et l'accès aux aires protégées, ainsi qu'entre les approches fondées sur le marché et celles fondées sur les subventions.

2.2.4. QE4 – Qualité et robustesse des produits

Le programme a livré des produits de qualité, qui constituent une base solide pour le développement à long terme de la filière. Il s'agit notamment de l'amélioration des cadres réglementaires, le renforcement des institutions, la modernisation des infrastructures, la mise en place de ruchers de démonstration, de systèmes de formation et de mécanismes d'appui aux marchés. L'intervention a également établi une chaîne d'approvisionnement locale pour le matériel apicole, renforçant ainsi son accessibilité et sa durabilité. Certaines infrastructures n'étaient toutefois pas encore pleinement opérationnelles au moment de l'évaluation.

2.2.5. QE5 et QE10 – Bénéfices pour les apiculteurs et gains de productivité

Les apiculteurs ont fortement bénéficié du programme à travers l'amélioration de leurs capacités techniques, un accompagnement et un accès amélioré au matériel. L'adoption de bonnes pratiques apicoles a considérablement augmenté, contribuant à une meilleure gestion des colonies, à une productivité accrue et à une meilleure qualité des produits. L'extension de la couverture des services de vulgarisation et les approches d'apprentissage entre pairs ont renforcé la portée de l'intervention et l'appropriation par les bénéficiaires. Néanmoins, le coût élevé des ruches modernes et la dépendance persistante à l'égard des services appuyés par le programme demeurent des contraintes importantes.

2.2.6. QE6 et QE11 – Accès aux marchés, commercialisation et développement du secteur privé

BEVAC a fortement contribué au renforcement de l'accès aux marchés et à la commercialisation des produits apicoles. Le programme a appuyé la certification, le développement de marques, la participation à des foires commerciales ainsi que le développement de liens entre les producteurs et les entreprises privées. 49 MPME ont accédé à de nouveaux marchés nationaux et internationaux, assurant l'achat de la production et créant une demande pour des produits de qualité améliorée permettant de conclure d'importants contrats. Les investissements (+ de 2 M€), les réformes politiques, l'introduction de normes de qualité et le développement de chaînes d'approvisionnement en matériel local ont renforcé les résultats et leur durabilité. Toutefois, les bénéfices restent inégalement répartis, les acteurs de plus petite taille étant moins bien intégrés. Bien que l'aptitude à l'exportation se soit considérablement améliorée, la consolidation de flux commerciaux durables nécessitera un appui et des investissements à plus long terme.

2.2.7. QE7 – Approches et outils

Les approches de BEVAC ont permis de traiter efficacement les principaux goulets d'étranglement de la filière grâce à une stratégie globale couvrant tous les maillons de la production à la commercialisation. La vulgarisation décentralisée (B2B, champs-écoles des producteurs), l'approvisionnement par des artisans locaux et le développement d'instruments de marché (foires commerciales, « Honey Trademark ») ont renforcé l'adoption de pratiques améliorées, développé l'accès aux marchés et augmenté les prix. Le dialogue politique a permis des réformes nécessaires. Ceci a été essentiel à l'atteinte des résultats, bien que des défis de durabilité subsistent.

2.2.8. QE8 – Renforcement institutionnel et gouvernance

Le programme a renforcé les capacités institutionnelles dans l'ensemble du secteur, y compris celles des services gouvernementaux, des institutions de recherche, des coopératives et des organisations d'appui aux entreprises. Les systèmes de vulgarisation ont été renforcés grâce à la formation et à l'appui en équipements fournis aux agents apicoles de district et aux apiculteurs relais. L'intervention a également impulsé des réformes politiques et l'amélioration de la coordination sectorielle. Toutefois, certaines faiblesses institutionnelles persistent, notamment en lien avec la durabilité à long terme et la capacité de coordination des organisations sectorielles.

2.2.9. QE9 – Durabilité des résultats

Les perspectives de durabilité sont globalement satisfaisantes en raison de la forte orientation vers le marché, de l'ancrage institutionnel et de l'engagement du secteur privé. La production locale d'équipements et le renforcement des capacités techniques renforcent la durabilité. Toutefois, le financement des services de vulgarisation, l'entretien des infrastructures, les dispositifs de gouvernance, la variabilité climatique et la coordination institutionnelle à long terme font toujours face à des risques importants.

La collaboration la plus profitable de BEVAC associe des entreprises cheffes de file (Jambo Asali, Asilia) et TanTrade, et a généré plus de 2 M€ d'investissements en lien avec les marchés internationaux. Ce modèle fondé sur la demande garantit un marché pour une production de qualité. Des partenariats complémentaires avec des artisans, des institutions financières et des organisations de services aux entreprises renforcent la production, l'accès au financement et les politiques publiques. Ce modèle intégré soutient une croissance durable de la filière, bien que son inclusivité demeure inégale.

2.2.10. QE12 – Stimulation des investissements et renforcement des parties prenantes sectorielles

L'appui à la commercialisation a stimulé 2,05 M€ d'investissements, renforçant la demande, l'emploi et les revenus (+28 %). La traction exercée par le marché a favorisé l'adoption des bonnes pratiques apicoles et renforcé les acteurs. Les effets d'entraînement ont notamment inclus la formation entre jeunes pairs et un intérêt croissant des marchés régionaux. Toutefois, des tensions liées au zonage et aux risques d'adultération liés à une forte demande sont apparues, affectant la durabilité.

2.2.11. QE13 et QE14 – Durabilité environnementale et conservation

BEVAC a fortement contribué à la durabilité environnementale en articulant développement de l'apiculture, conservation des forêts et protection de la biodiversité. Il a soutenu l'établissement et la protection de vastes zones de ressources mellifères et a promu des pratiques de gestion durable des ressources. Les risques de déforestation, d'incendies et de contamination par les pesticides sont réduits. Le projet contribue à la résilience par l'adaptation au changement climatique et

l'atténuation de ses effets (carbone, pollinisation). La durabilité dépend néanmoins du maintien de la gouvernance locale et d'une gestion efficace des aires protégées.

2.2.12. QE15 – Inclusion des femmes et des jeunes

Le programme a contribué positivement à l'inclusion des femmes et des jeunes en promouvant des technologies et des modèles économiques réduisant les obstacles traditionnels à leur participation à l'apiculture. Les femmes et les jeunes se sont progressivement davantage engagés dans les activités de production, de transformation et d'entrepreneuriat. Toutefois, les inégalités structurelles et les obstacles financiers continuent de limiter un accès équitable aux technologies, aux financements et aux opportunités de marché.

2.2.13. QE16 – Digitalisation

BEVAC a développé de solides outils numériques pour la commercialisation, la traçabilité et le commerce, renforçant ainsi la compétitivité des PME, l'image de marque et l'accès aux marchés. Des systèmes tels que Tanzania Honey Trademark, les portails numériques et les médias sociaux ont amélioré les résultats. Toutefois, leur pertinence reste limitée pour les petits exploitants en raison de difficultés d'accès, de compétences insuffisantes et d'une connectivité limitée, tandis que les écarts entre les femmes et les hommes persistent.

3. Recommandations

L'expérience du projet BEVAC a inspiré les 10 recommandations suivantes :

Recommandation	Acteur(s) ciblé(s)	Niveau	Priorité	Type
Recommandation 1 : Affiner le ciblage et adapter les outils, y compris numériques, aux capacités et contextes locaux afin de renforcer la pertinence et l'inclusivité	Enabel, MNRT, partenaires de mise en œuvre	1 & 2	Moyen terme	Stratégique
Recommandation 2 : Consolider l'approche holistique de la chaîne de valeur en renforçant les mécanismes de coordination entre les acteurs publics, privés et du développement	MNRT, Enabel, organisations sectorielles	2	Moyen terme	Stratégique
Recommandation 3 : Assurer une conception et un passage à l'échelle réalistes en alignant la portée géographique, les ressources et les calendriers des futures interventions	Siège d'Enabel, bureau pays d'Enabel, UE	3	Long terme	Stratégique
Recommandation 4 : Approfondir l'intégration aux marchés en renforçant l'agrégation, le contrôle qualité et l'accès au financement pour les acteurs de plus petite taille	Enabel, institutions financières, groupes/ coopératives d'apiculteurs	1 & 2	Moyen terme	Opérationnel
Recommandation 5 : Maintenir et étendre l'engagement du secteur privé grâce à des partenariats public-privé structurés et à la facilitation des investissements	Enabel, MNRT, secteur privé	2	Moyen terme	Stratégique
Recommandation 6 : Consolider les impacts grâce à un appui ciblé afin d'assurer l'opérationnalisation des infrastructures et des services	Enabel, autorités locales, coopératives	1	Court terme	Opérationnel

Recommandation 7 : Renforcer la durabilité institutionnelle en garantissant le financement et la gouvernance à long terme des services de vulgarisation	MNRT, ministère des Finances, Enabel	2 & 4	Long terme	Stratégique
Recommandation 8 : Renforcer l'inclusivité en réduisant les obstacles à l'accès aux technologies, au financement et à l'information pour les groupes les plus vulnérables	Enabel, ONG, institutions financières, UE	1 & 2	Moyen terme	Opérationnel
Recommandation 9 : Renforcer la gouvernance du secteur en soutenant une plateforme apicole unifiée et représentative	Organisations sectorielles, Enabel, MNRT	2	Moyen terme	Stratégique
Recommandation 10 : Institutionnaliser l'apprentissage et la gestion adaptative grâce au renforcement des systèmes de suivi-évaluation et des plateformes de partage des connaissances	Enabel, MNRT, partenaires	2 & 3	Moyen terme	Stratégique

Leçons apprises

Les 8 enseignements suivants ont été tirés de l'expérience de BEVAC :

1) **Les approches holistiques de chaîne de valeur sont essentielles à la transformation du secteur :** agir uniquement sur la production ne suffit pas. Une transformation durable nécessite un appui simultané aux institutions, aux marchés, aux systèmes de qualité, au financement et à la gouvernance.

2) **L'engagement du secteur privé est déterminant pour la durabilité :** une collaboration solide avec les entreprises cheffes de file et les acteurs du marché crée des incitations à l'amélioration de la qualité, à l'investissement et à la viabilité commerciale à long terme.

3) **La gestion adaptative est essentielle dans les programmes complexes :** le redressement du programme après la revue à mi-parcours démontre l'importance de la flexibilité, de l'apprentissage et des mécanismes d'ajustement opérationnel.

4) **Les chaînes d'approvisionnement localisées renforcent la durabilité et l'inclusion :** la formation d'artisans locaux à la production de ruches et d'équipements de protection a réduit les coûts, créé des emplois et renforcé l'appropriation locale.

5) **La conservation environnementale et les incitations économiques peuvent se renforcer mutuellement :** le fait de lier l'apiculture et la conservation des forêts a généré des résultats positifs à la fois pour les moyens de subsistance et pour la protection de la biodiversité.

6) **Les systèmes de vulgarisation décentralisés améliorent la portée de l'intervention, mais nécessitent un financement durable :** l'intégration des systèmes de vulgarisation dans les structures locales renforce l'appropriation, mais leur financement demeure un défi.

7) **Des systèmes solides de suivi-évaluation sont essentiels :** le renforcement des systèmes de suivi a amélioré la gestion du programme et la prise de décisions adaptative tout au long de la mise en œuvre.

8) **L'ancrage institutionnel renforce l'appropriation et la continuité :** l'intégration des interventions dans les systèmes gouvernementaux renforce leur légitimité et leur durabilité à long terme, à condition que les mécanismes de coordination restent efficaces.